

INVITATION

DROITS DES ENFANTS

Comment assurer le maintien du lien au sein des fratries ?

Une matinée d'étude organisée
à **LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS**
le vendredi **23 novembre 2018**
de **8h45 à 13h00**



Une initiative des députées fédérales Laurette Onkelinx (PS) et Catherine Fonck (cdH),
du Délégué général aux Droits de l'enfant et du Groupe Interdisciplinaire de travail sur les fratries

PROGRAMME DE LA MATINÉE

08:45 Accueil à la salle du Congrès de la Chambre des Représentants
(entrée via la Maison des Parlementaires - 21 rue de Louvain à 1000 Bruxelles)

09:00 Introduction par **Laurette Onkelinx**, députée PS et **Catherine Fonck**, cheffe de groupe cdH à la Chambre

L'APPROCHE PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIQUE DES FRATRIES

09:10 "Penser et panser les fratries" par **Stéphanie Haxhe**, Docteur en Psychologie et maître de conférences à l'ULg, Psychologue au SOS Villages d'Enfants, formatrice et psychothérapeute en thérapie familiale contextuelle avec les témoignages d'**Idriss Dauphin** et d'un jeune de l'association Cachet

09:55 "Continuité des relations familiales dans l'intérêt de l'enfant" par **Hans Van Crombrugge**, Docteur en psychopédagogie et président du Kenniscentrum Hoger Instituut voor Gezinswetenschappen

10:10 "Quelques enseignements de la pratique thérapeutique" par **Magda Heireman**, Psychologue, psychothérapeute familiale et contextuelle, formatrice (ancienne responsable de la formation en thérapie familiale à l'UZ Leuven)

10:25 Pause-café

UNE NOUVELLE LÉGISLATION EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

10:45 "Pour un droit des soeurs et des frères à ne pas être séparés" par **Bernard De Vos**, Délégué général aux Droits de l'enfant et par **Sofie Van Rumst**, avocate au Barreau de Gand, Administratrice du Kinderrechtswinkel

11:15 "Le placement d'enfants dans la pratique" par **Caroline Vrijens**, juriste SOS Village d'Enfants Belgique et auprès de l'Agentschap Jongerenwelzijn

11:30 "La notion de fratrie à l'épreuve du judiciaire. Regards de praticiens." par **Amaury de Terwangne**, avocat au Barreau de Bruxelles

QUELLE RÉPONSE POLITIQUE FACE À LA VOLONTÉ EXPRIMÉE DE L'ENFANT ?

12:00 Séance de questions-réponses
avec les **député(e)s** des principaux groupes politiques de la **Commission Justice** de la Chambre et **Stéphane Durviaux**, conseiller 'Aide à la jeunesse' du ministre Rachid Madrane, en charge de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles à la **Fédération Wallonie-Bruxelles**

12:45 Conclusions par **Laurette Onkelinx** et **Catherine Fonck**

13:00 Verre de l'amitié et sandwiches

COUPON-RÉPONSE À NOUS RETOURNER AVANT LE 20 NOVEMBRE

PAR MAIL : FRATRIES@GMAIL.COM

PAR TÉLÉPHONE : 02/549 86 04

PRÉNOM :

NOM :

E-MAIL :

ORGANISATION :

Assistera à la table ronde du 23 novembre 2018 *

Sera accompagné(e) de personne(s)

* Les débats feront l'objet d'une interprétation simultanée FR/NL. L'inscription et la participation à la matinée d'étude sont gratuites. L'inscription est obligatoire pour des raisons de sécurité. Des sandwiches et boissons sont prévus à l'issue de la matinée d'étude.